



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE JUDO, KENDO  
& DISCIPLINES RATTACHEES

Championnats interrégionaux de Kendo  
SUD-EST  
(Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Corse)

Les 26 et 27 novembre 2016  
Gymnase Monge  
Avenue du Colombier  
73000 CHAMBERY

La Commission Régionale de Kendo et D.R. Auvergne-Rhône-Alpes vous convie cordialement  
à cette manifestation.

*Indication pour le lieu: sur l'Avenue du Colombier, au giratoire situé après le lycée Monge, prendre la 3ème sortie et rentrer dans l'enceinte du lycée.*

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX INDIVIDUELS KYU  
« SENIORS HOMMES » ET « SENIORS FEMME »  
CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX PAR ÉQUIPES HONNEUR

Déroulement de la journée :

9 h à 10 h Pesée et vérification des shinaïs, vérification des inscriptions, contrôle des passeports.

à partir de 10 h Championnats Kyu suivi des championnats par Équipes Honneur.

Fiches d'inscriptions et Règlements sportifs en annexes.

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX « JEUNES »

CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX INDIVIDUELS « SENIORS FEMMES »

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX INDIVIDUELS « SENIORS HOMMES »  
HONNEUR

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX INDIVIDUELS « SENIORS HOMMES »  
EXCELLENCE

Déroulement de la journée :

9 h à 10 h Pesée et vérification des shinaïs, vérification des inscriptions, contrôle des passeports  
à partir de 10 h Championnats « Jeunes » suivies des Championnats « Séniors »

Fiches d'inscriptions et Règlements sportifs en annexes

---

**LES FICHES D'INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS SONT À RENVOYER  
PAR LES CLUBS AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016,**

**A Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr))**

**par fax (04.78.47.52.61)**

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**

Vous trouverez en annexes :

- le règlement général des compétitions,
- les feuilles d'inscription aux compétitions,
- les précisions réglementaires spécifiques,
- le modèle d'autorisation parentale pour les mineurs.

Au plaisir de nous réunir.

Roger ARMAND  
DTR Kendo  
Auvergne-Rhône-Alpes

### CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX

- **Règlements sportifs spécifiques à chaque compétition en annexes des feuilles d'inscriptions**
- **Être de nationalité française:** (Inscription possible d'un étranger par équipe, y compris les remplaçants, aux championnats interrégionaux par Équipes Honneur.)
- **Être en règle administrativement:**
  - *Pour les hommes et femmes :*
    - Passport sportif de moins de 8 ans et validé par deux timbres de licence CNKDR dont celui de l'année sportive en cours dans la même discipline. Être licencié pour l'année sportive en cours dans un club de la région SUD-EST
    - Certificat médical de moins d'un an certifiant la non-contre-indication à la pratique du kendo en compétition.
    - Aucun certificat médical fait sur place ne sera pris en compte.
    - l'état de grossesse de plus de 4 mois est estimé incompatible avec la pratique du kendo en compétition.
  - *Pour les jeunes : même règlement que pour les adultes, mais :*
    - Il ne sera réclamé qu'un seul timbre de licence.
    - **Pour les mineurs :**
      - Autorisation parentale concernant la pratique du kendo en compétition.
      - Obligation d'être accompagné par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Cet accompagnateur devra être en possession de tous les documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation.
    - **Surclassement dans une catégorie supérieure :**
      - l'inscription ne sera validée que si une copie du certificat médical de surclassement est jointe à celle-ci, le document original devra être présenté lors du contrôle sur le lieu de la compétition.
- **Tirage au sort :**
  - *Modalités :*
    - tirages au sort informatiques,
    - Les organisateurs ne pourront pas intervenir en cas de litige après le début des compétitions,
    - Le tirage au sort engagé, aucun nom ne pourra être ajouté sur la liste des participants,
    - Il appartient à chaque responsable de club et combattant de vérifier s'il est engagé dans la compétition et dans la catégorie voulue.
  - *Éloignement :*
    - Les demi-finalistes de l'année précédente seront éloignés au maximum,
    - Les ressortissants ou équipes d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignés au maximum.



## Inscription des combattants

Club : ..... Nom du responsable et visa : .....

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

A retourner **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016,**  
à Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr)), par fax (04.78.47.52.61)

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats Interrégionaux  
SUD-EST  
Individuels « Seniors Hommes »  
KYU  
Le samedi 26 novembre 2016

## Règlement sportif

### ACCÈS

- Ouvert aux pratiquants Seniors Hommes (nés en 1996 et avant) Kyusha (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> Kyu),
- Être en règle administrativement (voir règlement général), avec 2 timbres de licence CNKDR.

### NATIONALITÉ

- Française

**ARBITRAGE** • Règlement international (Sanbon Shobu)

### TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU)

### FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final.

### TIRAGE AU SORT

- Le tirage au sort informatique sera effectué après le pointage des présences. Les ½ finalistes de la saison précédente seront éloignés en poules. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés et se placent pour le tableau final selon leur résultat en poule. Les ressortissants d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignés au maximum.



Commission Régionale de Kendo et D.R.

Championnats Interrégionaux  
SUD-EST  
Individuels « Seniors Femmes »  
KYU  
Le samedi 26 novembre 2016

Inscription des combattantes

Club : ..... Nom du responsable et visa : .....

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

A retourner **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**,  
à Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr)), par fax (04.78.47.52.61)

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats Interrégionaux  
SUD-EST  
Individuels « Seniors Femmes »  
KYU  
Le samedi 26 novembre 2016

## Règlement sportif

### ACCÈS

- Ouvert aux pratiquantes Seniors (nées en 1998 et avant) Femmes Kyusha (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> Kyu)
- Être en règle administrativement (voir le règlement général), avec 2 timbres de licence CNKDR.

### NATIONALITÉ

- Française

### ARBITRAGE

- Règlement international (Sanbon Shobu)

### TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes avec , en tableau final, prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU)

### FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final.

### TIRAGE AU SORT

• Le tirage au sort informatique sera effectué après le pointage des présences. Les ½ finalistes de la saison précédente seront éloignées en poules. Les deux premières de chaque poule sont qualifiées et se placent pour le tableau final selon leur résultat en poule. Les ressortissantes d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignées au maximum.



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
**SUD-EST**  
par Équipes Honneur  
Le samedi 26 novembre 2016

### Inscription des équipes

Club : ..... Nom du responsable et visa : .....

EQUIPE N°...

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						

EQUIPE N°...

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						

A retourner **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016,**



à Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr)), par fax (04.78.47.52.61)

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
**SUD-EST**  
par Équipes Honneur  
Le samedi 26 novembre 2016

### Quota

• **Nombre d'équipes engagées par club :**

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| • moins 20 licences kendo       | 1 équipe                                  |
| • de 21 à 50 licences kendo     | 2 équipes                                 |
| • de 51 à 80 licences kendo     | 3 équipes                                 |
| • à partir de 81 licences kendo | 1 équipe supplémentaire par tranche de 50 |

(Seuls les licenciés de la saison précédente sont pris en compte pour le calcul des quotas)

(le nombre des équipes engagées en Championnat de France « Excellence » durant la même saison diminue d'autant les quotas ci-dessus)

- **Il y a 7 places à pouvoir pour l'accession aux Championnats de France Honneur par équipe.** Les 7 premières équipes accéderont donc à la compétition finale.

### Règlement sportif

#### ACCÈS

- Ouvert aux Praticants Seniors (nés en 1996 et avant)  
Juniors (âgés de plus de 18 ans le jour de la compétition avec **surclassement**)
- Ouvert aux Praticantes Seniors (nées en 1998 et avant)  
Espoirs (âgées de plus de 18 ans le jour de la compétition avec **surclassement**)
- Être en règle administrativement (voir règlement général)

**NATIONALITÉ** • 1 étranger est admis par équipe, y compris les remplaçants (avec 2 timbres de licence CNKDR).

**ARBITRAGE** • Règlement international (Sanbon Shobu)

**TEMPS DE COMPÉTITION** • 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec combat supplémentaire si égalité de victoires et de points à l'issue de la rencontre (IPPON SHOBU).

**FORMULE DE COMPÉTITION** • Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final.

**COMPOSITION DES ÉQUIPES** • 5 combattants plus 2 remplaçants éventuels. L'équipe peut changer à chaque rencontre. Le capitaine donne l'ordre de passage avant chaque rencontre à la table du shiaiyo. Les équipes saluent et combattent dans l'ordre de passage. Tout changement de place non réglementaire entraîne la disqualification de toute l'équipe pour la sélection.

**TIRAGE AU SORT** • Le tirage au sort informatique sera effectué après le pointage des présences. Les équipes 1/2 finalistes de la saison précédente seront éloignées en poules. Les deux premières de chaque poule sont qualifiées et se placent pour le tableau final selon leur résultat en poule. Les équipes d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignées au maximum.

#### RÈGLEMENTATION

- Les équipes sélectionnées pour les championnats de France « Excellence » ne peuvent pas participer aux championnats d'interrégions par équipe.



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
SUD-EST  
Jeunes

Le dimanche 27 novembre 2016

Inscription des combattant(e)s par catégorie

Club : ..... Nom du responsable et visa : .....

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

A retourner **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016,**

à Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr)), par fax (04.78.47.52.61)

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
SUD-EST  
Jeunes

Le dimanche 27 novembre 2016

## Règlement sportif

### ACCÈS

- Ouvert aux pratiquant(e)s des catégories samourais, benjamins, minimes, cadets, juniors et espoirs.
- Être en règle administrativement (voir le règlement général)

Samourais	né(e)s en 2007/06
Benjamin(e)s	né(e)s en 2005/04
Minimes	né(e)s en 2003/02
Cadets	nés en 2001/00
Espoirs (féminines)	nées en 2001/00/99
Juniors	nés en 1999/98/97

(Les juniors inscrits dans les Championnats Interrégionaux « Seniors Hommes » pourront participer au Championnats Interrégionaux « juniors ».

Les espoirs inscrites dans les Championnats Interrégionaux « Seniors Femmes » pourront participer aux Championnats Interrégionaux « espoirs »)

NATIONALITÉ • Française

### ARBITRAGE

- Catégories Samourais à Juniors (Sanbon Shobu)
- Samourai 2mn, Benjamin 2mn30, et Minimes 3mn, avec décision finale
- Cadets 4mn Espoirs 4mn Junior 4mn (avec prolongation en tableau)

### FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final.

### TIRAGE AU SORT

- Le tirage au sort informatique sera effectué après le pointage des présences. Les ½ finalistes de la saison précédente seront éloigné(e)s en poules. Les deux premier(e)s de chaque poule sont qualifiés et se placent pour le tableau final selon leur résultat en poule. Les ressortissant(e)s d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloigné(e)s au maximum.

Pour l'ensemble des catégories jeunes, par souci de protection de l'intégrité physique des combattants, l'utilisation de la technique « tsuki » est proscrite.



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

---

## AUTORISATION PARENTALE

**L'original doit impérativement être remis au responsable à l'arrivée**

---

**INTITULE DE LA MANIFESTATION** .....

**DATE** .....

**LIEU** .....

Je soussigné(e) Madame – Monsieur .....

**autorise** mon fils / ma fille Nom/Prénom .....

né(e) le ..... à .....

**à participer au** .....

**décharge le CRK-DR RA** de toute responsabilité sur mon fils / ma fille

Nom / Prénom .....

en dehors des heures notifiées sur la convocation.

**En cas d'urgence, j'autorise l'organisateur à prendre les décisions nécessaires dans la mesure où un recours hospitalier ou clinique s'avèrerait utile.**

Numéro de sécurité sociale du pratiquant .....

Mutuelle ..... numéro d'adhérent .....

Groupe sanguin du mineur .....

Coordonnées du responsable légal pendant le séjour .....

Précisions médicales (traitement en cours, allergies,\*) .....

**J'autorise mon fils / ma fille à quitter l'hôpital, la clinique ou le Centre de soins avec le responsable du stage.**

« Lu et approuvé »

SIGNATURE des parents « OBLIGATOIRE »

Fait à ..... le .....

« Lu et approuvé »

SIGNATURE du (des) tuteurs légal (légaux) « OBLIGATOIRE »



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
**SUD-EST**  
Individuels « Seniors Hommes »  
Excellence  
Le dimanche 27 novembre 2016

Inscription des combattants

Club : ..... Nom du responsable et visa :

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

A retourner **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**,  
à Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr)), par fax (04.78.47.52.61)  
**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
**SUD-EST**  
Individuels « Seniors Hommes »  
Excellence  
Le dimanche 27 novembre 2016

## Quota

- Il y a 12 places à pourvoir pour l'accès aux Championnats de France Individuels « Seniors Hommes » Excellence. Les **12 premiers de la sélection** accéderont donc à la compétition finale.

## Règlement sportif

### ACCÈS

- Ouvert aux pratiquants titulaires du shodan ne participant pas aux Championnats interrégionaux individuels « Seniors Hommes » Honneur :

Seniors (nés en 1996 et avant)

Juniors (âgés de plus de 18 ans le jour de la compétition avec **surclassement**)

- Être en règle administrativement (voir règlement général)

**NATIONALITÉ** • Française

**ARBITRAGE** • Règlement international (Sanbon Shobu)

**TEMPS DE COMPÉTITION** • 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU)

**FORMULE DE COMPÉTITION** • Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés et se placent pour le tableau final en fonction du classement de la poule.

Tableau final avec élimination directe.

**TIRAGE AU SORT** • Le tirage au sort informatique sera effectué après le pointage des présences. Les ½ finalistes de la saison précédente seront éloignés en poules. Les ressortissants d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignés au maximum.

### RÈGLEMENTATION

- Tout compétiteur participant aux championnats interrégionaux s'engage à être présent, sauf cas de force majeure, aux Championnats de France individuel « Seniors hommes » Excellence de la même saison.



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats Interrégionaux  
SUD-EST  
Individuels « Seniors Hommes »  
Honneur  
Le dimanche 27 novembre 2016

### Inscription des combattants

Club : ..... Nom du responsable et visa : .....

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

A retourner **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**,  
à Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr)), par fax (04.78.47.52.61)

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**





Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats Interrégionaux  
SUD-EST  
Individuels « Seniors Hommes »  
Honneur  
Le dimanche 27 novembre 2016

### Quota

- Il y a 11 places à pourvoir pour l'accès aux Championnats de France individuels « Seniors Hommes » Honneur. Les **11 premiers de la sélection** accéderont donc à la compétition finale.

### Règlement sportif

#### ACCÈS

- Ouvert aux pratiquants 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> DAN ne participant pas aux Championnats interrégionaux individuels « Seniors Hommes » Excellence:
  - Seniors (nés en 1996 et avant)
  - Juniors (âgés de plus de 18 ans le jour de la compétition avec **surclassement**)

**NATIONALITÉ** • Française

**ARBITRAGE** • Règlement international (Sanbon Shobu)

#### TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes en poule, 5 minutes en tableau avec prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU)

#### FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés et se placent pour le tableau final en fonction du classement de la poule.

Tableau final avec élimination directe.

#### TIRAGE AU SORT

- Le tirage au sort informatique sera effectué après le pointage des présences. Les ½ finalistes de la saison précédente seront éloignés en poules. Les ressortissants d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignés au maximum.

#### RÈGLEMENTATION

- Tout compétiteur participant aux championnats interrégionaux s'engage à être présent, sauf cas de force majeure, aux Championnats de France individuel « Seniors hommes » Honneur de la même saison.



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
**SUD-EST**  
Individuels « Seniors Femmes »  
Le dimanche 27 novembre 2016

Inscription des combattantes

Club : ..... Nom du responsable et visa : .....

N°	NOM	Prénom	Date de naissance	N°Licence	Date certificat médical	Numéro passeport
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						

A retourner **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**,  
à Roger ARMAND : par email ([armand.roger@wanadoo.fr](mailto:armand.roger@wanadoo.fr)), par fax (04.78.47.52.61)

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES COMPÉTITIONS**



Commission Régionale de Kendo et D.R.  
Auvergne Rhône-Alpes

Championnats interrégionaux  
**SUD-EST**  
Individuels « Seniors Femmes »  
Le dimanche 27 novembre 2016

## Règlement sportif

### ACCÈS

- Ouvert aux pratiquantes titulaires du shodan:
  - Seniors (nées en 1998 et avant)
  - Espoirs (âgées de plus de 18 ans le jour de la compétition avec **surclassement**)
- Être en règle administrativement (voir le règlement général)

### NATIONALITÉ

- Française

### ARBITRAGE

- Règlement international (Sanbon Shobu)

### TEMPS DE COMPÉTITION

- 4 minutes, avec prolongation sans limite de durée (IPPON SHOBU) en tableau final.

### FORMULE DE COMPÉTITION

- Poules éliminatoires de 3 ou 4 puis tableau final.

### TIRAGE AU SORT

- Le tirage au sort informatique sera effectué après le pointage des présences. Les ½ finalistes de la saison précédente seront éloignées en poules, les deux premières de chaque poule sont qualifiées et se placent pour le tableau final selon leur résultat en poule. Les ressortissantes d'un même club seront, dans la mesure du possible, éloignées au maximum.

### RÈGLEMENTATION

- La participation aux championnats interrégionaux est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux Championnats de France individuels « Seniors femme ».